

CHU/MAG

LE MAGAZINE DES FEMMES ET DES HOMMES DU CHU DE SAINT-ÉTIENNE

www.chu-st-etienne.fr

LA CHIRURGIE
DU GENOU
ROBOTISÉE AU CHU,
UNE TECHNIQUE
INNOVANTE
ET ATTRACTIVE
PAGE 14



ZOOM SUR...
DES MESURES SOCIALES CONCRÈTES
POUR LE PERSONNEL DU CHU

> P7

CERT'FIL
LE CHU
DE SAINT-ÉTIENNE CERTIFIÉ
EN SCORE B

> P9

POINT DE REPÈRE
LA DIRECTION
DES RELATIONS
AVEC LES USAGERS

> P15-16-17

CHU 
Saint-Étienne

Édito 3
Notre CHU résolument tourné vers l'avenir

Actualités 4-5
Ça s'est passé au CHU

Travailler au CHU..... 6
Félicitations et bienvenue au CHU de Saint-Étienne !

Zoom sur..... 7
Des mesures sociales concrètes pour le personnel du CHU

Zoom sur..... 8
Bientôt une nouvelle application pour gérer le temps de travail

Certi'Fil 9
Le CHU de Saint-Étienne certifié en score B



Dernière minute 10
• *Les incivilités à l'hôpital, un manque de respect d'autrui*
• *Des mains désinfectées... des infections évitées*

Gros plan..... 11
• *De l'activité physique en onco-hématologie pédiatrique*

• *Un robot de téléprésence pour rompre l'isolement des jeunes patients*

Recherche & innovation 12
FIMOUV, une étude pour aider les patients fibromyalgiques

Recherche & innovation..... 13
Quand la fatigue neuromusculaire dévoile ses secrets...



Recherche & innovation..... 14
La chirurgie du genou robotisée au CHU, une technique innovante et attractive

Point de repère..... 15-16-17
La direction des relations avec les usagers

Chez nos voisins 18
Roanne Table Ouverte : une étape culturelle et culinaire à ne pas manquer, également au CH de Roanne !



.....
Directeur de la publication : Michaël Galy
Directeur de la communication : Julien Keunebroek
Rédactrice en chef : Isabelle Zedda
Comité de rédaction : Dr René Allary, Clothilde Bancel, Pr Jean-Philippe Camdessanché, Gérard Daudel, Véronique Delolme, Béatrice Deygas, Lenny Khennouf, Nicolas Meyniel, Stéphane Pacquier, Pierre-Joël Tachaires
Photos : Isabelle Duris, Roselyne Maillon.
Maquette, mise en page et impression : Créée Communication - Imprimé sur papier offset 120 et 90 g - **Tirage** : 3 000 exemplaires.
CHU de Saint-Étienne - Direction générale 42055 SAINT-ÉTIENNE Cedex 2 - Tél. 04 77 12 70 13
E-mail : isabelle.zedda@chu-st-etienne.fr
Site : www.chu-st-etienne.fr

Le magazine CHU'Mag est entièrement financé par la publicité.



facebook.com/CHU-de-Saint-Étienne



twitter.com/Chusaintetienne



linkedin.com/chu-Saint-Étienne



adène
groupe

Opérateurs de santé engagés



La qualité des soins de l'hôpital, le confort du domicile

- prise en charge des enfants, adultes et parturientes
- sur prescription médicale
- l'expertise d'une équipe pluridisciplinaire
- certifiée par la HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ
- astreinte médicale et infirmière (24 h/24 et 7 j/7)

04 77 49 12 12
groupe-adene.com

Les structures composant le groupe Adène sont des entreprises associatives sans but lucratif

allp apard oikia

adène
groupe

I Édito



La cérémonie des vœux, qui s'est déroulée le 13 janvier dans le hall AB à l'hôpital Nord, a réuni un grand nombre de personnels autour de Michaël Galy, directeur général, le Pr Éric Alamartine, président de la Commission médicale d'établissement, le Pr Fabrice Zéni, doyen de la Faculté de médecine, et Gaël Perdriau, maire de Saint-Étienne et président du Conseil de surveillance du CHU.

Notre CHU résolument tourné vers l'avenir



L'aube d'une nouvelle année invite nécessairement à dresser le bilan de celle qui prend fin. Mais il convient, au-delà de cet exercice rétrospectif, de se tourner résolument vers l'avenir pour dégager les perspectives qui s'offrent à notre établissement.

L'année 2019 a été marquée par un renforcement du programme d'investissements. Cette relance a bénéficié aux équipements biomédicaux ; pour n'en citer que quelques-uns, évoquons l'acquisition d'un robot pour la chirurgie

du genou, faisant du service d'orthopédie - traumatologie le troisième dans un CHU de France à être équipé d'une technologie d'implantation robotisée avec une ultra-haute précision, mais également la mise en service au sein du bloc opératoire cardio-vasculaire d'une salle hybride, renforçant le positionnement de pointe du service cardio-vasculaire, l'installation d'un nouveau scanner interventionnel répondant aux derniers standards de radiologie interventionnelle en cancérologie, ou encore la dotation au SAMU d'un nouvel hélicoptère, le seul de la région à pouvoir voler 24h/24. Mais ce renforcement du programme d'investissements se caractérise également par le lancement de la phase opérationnelle du schéma directeur immobilier, qui va commencer à se concrétiser dans les semaines à venir par la construction d'un nouveau bâtiment de psychiatrie de 5 500 m² sur le site Nord.

De nouvelles activités, à l'instar de la neuro-oncologie, ont été développées, au service d'une prise en charge toujours plus performante au bénéfice de nos patients.

L'ensemble de ces projets ont été conduits avec, pour ligne directrice, les valeurs qui sont l'ADN du CHU de Saint-Étienne. Au premier rang de celles-ci, il s'agit d'être le promoteur d'une démarche active plaçant l'usager au cœur de notre action. A cet égard, les réalisations les plus emblématiques sont la mise en place de patients pairs et d'une patiente-ressource en cancérologie, et l'intégration d'un projet des usagers au projet d'établissement qui sera achevé cette année. Le CHU s'inscrit également dans une démarche citoyenne, avec la mise en place en 2020 d'une direction dévolue à la prévention pour la santé des populations, et la signature de la convention départementale relative aux guichets uniques de dépôts de plainte en faveur des victimes de violences conjugales.

L'ensemble de ces réalisations ne sont pas étrangères au fait que l'année 2019 ait permis de conforter la visibilité et la reconnaissance nationale du CHU. Ainsi, sa 22^{ème} place dans le palmarès du Point, sur 1 153 établissements interrogés, confirme sa position de pôle de référence. De même, la certification en score B par la Haute Autorité de Santé, au terme d'une longue démarche, témoigne du niveau de confiance dans la maturité de notre institution.

Ces marques de reconnaissance peuvent nous procurer une fierté légitime ; pour l'année qui s'ouvre, qui n'en doutons pas comportera son lot de défis à relever, nous formulons le souhait qu'elles nous apportent confiance dans notre action collective.

Michaël GALY
Directeur Général

Pr Eric ALAMARTINE
Président de la Commission
Médicale d'Établissement

Pr Fabrice ZENI
Doyen de la faculté
de Médecine



Ça s'est passé au CHU



CÉRÉMONIE DE REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL

La cérémonie s'est déroulée le **13 septembre** dernier à l'hôpital Nord.

Cette année 134 agents ont été médaillés dont 101 femmes et 33 hommes, soit :

- 39 médailles d'argent (20 ans d'activité)
- 46 médailles de vermeil (30 ans d'activité)
- 49 médailles d'or (35 ans d'activité)

Beaucoup de ces professionnels ont effectué l'intégralité de leurs parcours au CHU, ce qui témoigne de leur attachement à leur établissement. Ils ont également contribué à faire évoluer leur métier.

FÊTE DU LIVRE

Dans le cadre de la Fête du livre, l'association « Bibliothèque des malades » a convié l'auteur Kamel Benaouda dans le service de Médecine physique et de réadaptation pédiatrique. Il a présenté le **17 octobre** son livre « Norman n'a pas de super pouvoir », qui a remporté le concours du 1^{er} roman jeunesse, aux adolescents hospitalisés dans le service. A cette occasion, l'association a offert à chaque enfant présent un roman dédicacé par l'auteur.



GRANDE TOMBOLA FLU BEE LE 12 NOVEMBRE

Félicitations aux 5 gagnants de la Tombola sur la grippe (2 étudiants, un personnel de la restauration, un technicien de laboratoire et un personnel administratif). Ils ont répondu correctement aux 3 questions posées dont les bonnes réponses sont :

- On peut attraper la grippe en touchant des surfaces contaminées
- La plupart des personnes contaminées par la grippe n'a pas de fièvre
- Les femmes enceintes ou allaitantes peuvent se faire vacciner contre la grippe

Pour en apprendre encore plus sur la grippe et le vaccin, jouez au jeu Flu Bee ! Vous pouvez y accéder depuis le bandeau intranet, en flashant le QR code sur les affiches ou en tapant :

gthloire.flubeegame.fr



LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

La convention départementale relative aux dépôts de plainte en faveur des victimes de violences conjugales a été signée le **13 novembre** à l'hôpital Nord par le Préfet, le Procureur de la République, la Directrice départementale de la sécurité publique ainsi que les directions des cinq établissements de santé signataires.

Ce partenariat a pour but de faciliter les démarches judiciaires grâce à un dispositif simplifié permettant aux victimes de déposer plainte directement au sein de l'établissement de santé dans lequel elles se présentent.

Cet événement concrétise une nouvelle avancée dans la protection des droits des victimes et s'inscrit comme une action majeure du « Grenelle contre les violences conjugales ».



En parallèle, le CHU a participé le **25 novembre** à la **journée internationale contre les violences faites aux femmes**.

A cette occasion, les associations « SOS violences conjugales 42 », « Sauveterre 42 », « AISPAS », le « Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) », ainsi que le Réseau de périnatalité ELENA ont animé des stands ouverts à tous et proposé aux professionnels des ateliers sur la thématique « Repérer pour pouvoir accompagner ».

Les personnels du CHU se sont également mobilisés en participant à une collecte de produits hygiéniques femmes et enfants remis à l'association « SOS violences conjugales 42 ». Relais H a offert pour sa part la somme de 300 € qui va contribuer à financer des sorties pour les familles.



FORUM « VIVRE AVEC UN CANCER »

Le Comité Loire de la Ligue contre le Cancer a organisé, en partenariat avec les établissements de santé du bassin stéphanois, dont le CHU de Saint-Étienne, le 6^{ème} Forum « Vivre avec un cancer » le 20 novembre dans les salons du stade Geoffroy Guichard.

Une attention particulière a été portée sur la prévention, pendant et après les traitements.



AGENDA

- **18 février :**
Après-midi autour des enjeux du VIH
Hall AB Hôpital Nord
- **24 mars :**
Forum des associations
Halls de l'Hôpital Nord
- **14, 15 et 16 avril :**
Semaine des gestes qui sauvent
(participation notamment du SAMU)
Hôtel de ville de Saint-Étienne
- **16 avril :**
Colloque national en soins infirmiers
Zénith de Saint-Étienne

NOUVEAU SCANNER INTERVENTIONNEL

Le service de Radiologie a été doté d'un nouveau scanner interventionnel, inauguré le 22 octobre à l'hôpital Nord. Cet équipement est le premier à être implanté dans un environnement ISO 7 sur le bassin stéphanois afin de répondre aux normes d'hygiène et de sécurité HAS et ASN. Il possède un tunnel de grande ouverture et un logiciel de planification de trajectoire. L'ensemble des applications permet de réaliser des gestes mini invasifs sous contrôle du scanner comme les destructions tumorales, cimentoplasties, infiltrations, biopsies et drainages. Il a aussi une vocation diagnostique à moindre dose de rayonnement ionisant. Le renouvellement de matériel s'est accompagné de la création d'une salle de préparation patient donnant directement dans la salle d'examen. Les portes plombées ont été automatisées. Un système de lève malade a été installé afin de limiter les risques musculo-squelettiques des professionnels liés à la manutention des patients.

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DU SERVICE DE SOINS PALLIATIFS

La cérémonie s'est déroulée le 26 novembre dans les locaux du service de Soins palliatifs. Dirigé par le Pr Pascale Vassal, le service a emménagé début décembre 2018 dans des locaux entièrement rénovés à l'Hôpital Nord. Il dispose désormais de tout le confort nécessaire à la prise en charge particulière que requièrent les patients en soins palliatifs.



ILLUMINATIONS À L'HÔPITAL NORD

L'hôpital Nord a revêtu les couleurs de Noël dès le 10 décembre grâce à l'illumination de plusieurs halls.

L'association « Les blouses roses » est à l'initiative de cette belle manifestation depuis six ans.

Cette année, les urgences pédiatriques ont été illuminées à leur tour grâce à la générosité de sept associations : Bulle de parentalité, Brins de soleil, CHU Kid 42, Le Père-Noël du lundi, Les lucioles s'allument, L'orchidée et Lou'ange.



LE MARCHÉ DE NOËL

Pour la 5^{ème} année consécutive, le CHU a organisé un marché de Noël le 19 décembre dans les halls AB, CDG et EF de l'Hôpital Nord.

Une douzaine d'associations, partenaires du CHU, ont participé à cet événement. Les cadeaux vendus à cette occasion contribueront à financer des projets au profit des patients hospitalisés.



Félicitations et bienvenue au CHU de Saint-Étienne

82 agents
ont été mis
en stage
et 104 agents
ont été titularisés
entre le 1^{er} octobre
et le 31 décembre
2019

Le CHU de Saint-Étienne a accueilli dans ses équipes...

En août 2019

> **Marion CELLE**,
Infirmière, Anesthésie Réveil,
Louise FELLONI,
Infirmière, ORL,
Julie GOUEDARD,
Psychomotricienne,
Centre Leo Kanner,
Sandra OUNG,
Technicienne de Laboratoire,
Plateau Bio Nuit,
Salomé DREVET,
Adjoint Administratif
Hospitalier, Cardiologie B,
Chloé GIMET,
Orthoprothésiste, Unité Rachis.

En septembre 2019

Claire COLAS,
Educatrice sportive,
AMC Pédiatrie,
Laura PRALONG,
Infirmière, Gériatrie M3,
Morgane COLLONGE,
Aide-Soignante, Morgue,
Fanny LAURENSON,
Infirmière, Gériatrie L2
Ophélie MOLLE,
Ingénieure, Qualité,
Clémence LAUVERGER,
Infirmière, Réanimation
Néonatalogie,
Aurélié COTE,
Technicienne de Laboratoire,
Bactériologie,
Estelle JEANNEAU,
Directrice, Gérontopôle,
Elise BERLIER,
Infirmière, USLD,
Marine CHAPUIS,
Technicienne de Laboratoire,
Bactériologie,

Eva LABOURI,
Aide-Soignante, Pneumologie C,
Marine MALLAT,
Adjoint Administratif
Hospitalier, Magasin central,
Alyssa BELMANAA,
Ergothérapeute, MPR Pédiatrique,
Alexis BROSSIER,
Infirmier, Psychiatrie 52C,
Moudhia HALIDI,
Aide-Soignante, Gériatrie R2,
Maillys JOURDAT,
Infirmière, Traumatologie.

En octobre 2019

Caterina BOULOS,
Infirmière, Urgences Nuit,
Aylin ERDOGAN,
Orthoptiste, Consultations, CILO,
Vincent GROS,
Infirmier, Anesthésie Réveil,
Elodie LYSIAK-GOGDET,
Infirmière, Pédopsychiatrie,
Daniela PRIENDA TOUILLEUX,
Praticien Hospitalier Contractuel,
Urgences Pédiatriques
Corina Ramona NICOLESCU,
Praticien Hospitalier Contractuel,
Pédiatrie Hôpital Nord
Alexia INGRAO,
Adjoint Administratif
Hospitalier, Radiologie,
Khadija JAADI,
Aide-Soignante, Urgences Nuit,
Chloé PICHON,
Infirmière, UHCD.

En novembre 2019

Camille DONNET,
Assistant Spécialiste, Urgences
Pédiatriques,
Mohamed GHAZI,
Praticien Hospitalier Contractuel,
Laboratoire Histologie
Embryologie,
Maxence RIGON,
Praticien Hospitalier Contractuel,
Psychiatrie,
Jean-Alexandre CUQ,
Assistant Spécialiste,
Dermatologie
Marie DUPERRIL,
Med/Pharm, Réanimation
Pédiatrique,
Pierre GAY,
Praticien Attaché, Pneumologie
Oncologie Thoracique,
Sylvain GRANGE,
Praticien Hospitalier Contractuel,
Radiologie,
Julien LANOISELEE,
Praticien Hospitalier Contractuel,
Anesthésie,
Farouk MOURTHADHOI,
Praticien Attaché, Chirurgie
Digestive,
Bertrand RIPAMONTI,
Praticien Hospitalier Contractuel,
Gynécologie,
Theau BAYARD,
Praticien Hospitalier Contractuel,
Psychiatrie,
Pierre BOCHET,
Assistant des Hôpitaux,
Rhumatologie,
Kévin BOUDAREL,
Praticien Urgentiste Contractuel,
Urgences Adultes,
Marie CHAUSSINAND,
Assistante des Hôpitaux,
Gérontologie Clinique,
Mathilde COURAULT,
Assistant des Hôpitaux,
Réanimation Pédiatrique,
**Matthieu DE CHAMPS
DE SAINT-LEGER**,
Praticien Urgentiste Contractuel,
SMUR SAMU CTRE,
Laure-Elie DIGONNET,
Assistant des Hôpitaux,
Gynécologie,
Pierre-Antoine DUPAIN,
Praticien Urgentiste Contractuel,
Urgences Pédiatriques,
Manon DURAFFOURG,
Assistante des Hôpitaux,
Neurochirurgie,
Alice FAURE JOASSARD,
Praticien Urgentiste Contractuel,
Urgences Adultes,
Tristan GABRIEL-SEGARD,
Praticien Hospitalier Contractuel,
USN 1,
Marie GIRAUD,
Assistante des Hôpitaux,
Médecine Vasculaire
Thérapeutique,
Baptiste GRAMONT,
Assistant des Hôpitaux,
Gérontologie Clinique,
Vincent HABOUZIT,
Assistant des Hôpitaux,
Médecine nucléaire,
Elayech HARAOUBIA,
Praticien Urgentiste Contractuel,
Urgences Adultes,
Mehdi HOUSNI,
Praticien Hospitalier Contractuel,
Psychiatrie,

Luc JANISSET,
Praticien Urgentiste Contractuel,
Urgences Adultes,
Antoine LOMBARD,
Praticien Urgentiste Contractuel,
Urgences Adultes,
Khawla MAOUI,
Assistante des Hôpitaux,
Gastro-Entérologie et Hépatologie,
Yanis MERMET,
Assistant des Hôpitaux,
Anesthésie,
Khalil RAISSOUNI,
Assistant Spécialiste,
Chirurgie Cardio-Vasculaire,
Marine SORG,
Assistante des Hôpitaux,
Physiologie Clinique et Exercice,
Sarah TAIAR,
Praticien Urgentiste Contractuel,
Urgences Pédiatriques,
Olivier TESTA,
Praticien Attaché, Neurochirurgie,
Sodara THACH,
Assistante des Hôpitaux,
Urologie Andrologie,
Laurine VACELET,
Assistante des Hôpitaux,
Pneumologie Oncologie
Thoracique,
Stéphane BOUXOM,
Praticien Attaché, USN1,
Riccardo ZANNONI,
Assistant Spécialiste Associé,
Radiologie.

En décembre 2019

Margaux DEHON,
Assistante des Hôpitaux,
Orthopédie Traumatologie,
Morgane HERRERO,
Praticien Hospitalier Contractuel,
Psychiatrie.

Le CHU remercie pour leur implication au bénéfice du service public...

Départ octobre 2019

Michèle BOISSIERES,
Infirmière, Pédiatrie,
Marie Claire GALLETTI,
Ouvrier Principal, Bio-Stockage,
Patrick ODIN,
Maître Ouvrier, Direction
des Systèmes d'Information,
Martine PERAT FABRICIER,
Assistante Médico Administratif,
MPR Pédiatrique,
Anne-Marie PETIT,
Assistante Médico Administratif,
Pédiatrie B,
Catherine REYMONDON,
Infirmière Cadre de Santé
Formatrice, CESU,
Odile ROUSSON,
Agent Service Hospitalier
Qualité, Bio-Nettoyage,
Nadine SARTRE,
Ouvrier Principal, Bio-Nettoyage,
Hélène SUC MALECKI,
Assistante Médico Administratif,
Médecine Physique Hôpital
de Jour,
Anne-Marie THIOLAS,
Infirmière, Gériatrie,
Danielle VACHER ROBIN,
Aide-Soignante, Rhumatologie,
Isabelle VIALON,
Infirmière, USLD,
Ouali YAYA,
Agent Entretien Qualifié,
Direction des Systèmes
d'Information.
Départ novembre 2019
Annie BARAY,
Adjoint Administratif Hospitalier,
Bureau du personnel,
Françoise FRECON,
Adjoint Administratif
Hospitalier, Radiologie Nord,
René GAWLINEK,
Ouvrier Principal, Cuisine Centrale,
Nadia LEFAFTA,
Agent Service Hospitalier
Qualité, Bio-Nettoyage,
Martine MULLER,
Infirmière Cadre de Santé,
Instituts de formation.
Départ décembre 2019
Marie-Annick BESSET-JOLLY,
Adjoint Administratif
Hospitalier, Direction
des Ressources Humaines,
Dominique FAYOLLE,
Technicienne de Laboratoire,
Biologie Pathologique,
Gisèle FRECON,
Agent Service Hospitalier
Qualité, Bio-nettoyage,
Christiane GASTALDI,
Infirmière, USLD Liseron,
Nadine JOUVE,
Aide-Soignante, Gériatrie,
Marie-Josée MERLAT,
Technicienne de Laboratoire,
Biologie Pré-analytique,
Dr Danielle FERRE,
Praticien Hospitalier,
Maternité, Crèche,
Dr François GIRAUD,
Praticien Hospitalier Responsable
du SAMU,
Marie-Thérèse ARNAUD,
Adjoint Administratif Hospitalier,
Direction des Ressources
Humaines,
Patrick BENOIT,
Manipulateur Radio,
Radiologie Nord,
Brigitte BONNET,
Aide-Soignante, Médecine Nucléaire,
Marie-Claude CHAPELON,
Adjoint Administratif
Hospitalier, Bureau des entrées,
Marie-Agnès MALLET,
Manipulatrice Radio,
Médecine Nucléaire,
Marie-Noëlle REVOL,
Adjoint Administratif
Hospitalier, Bureau des entrées.



Le Dr Nicolas DESSEIGNE
a été nommé
le 1^{er} janvier 2020
responsable de l'unité
fonctionnelle SAMU-SMUR.



Marie-Laure BEAUDY
a été nommée
le 6 janvier 2020
Directrice Adjointe
des Relations Humaines
et des Relations Sociales
au CHU de Saint-Étienne.



Julie DELAITRE
a été nommée
le 6 janvier 2020
Directrice Adjointe chargée
des achats, de la logistique
et du système d'information
au CH de Roanne.



Denis DIONNET
a été nommé
le 6 janvier 2020.
Directeur des Soins
au CHU de Saint-Étienne.

Des mesures sociales concrètes pour le personnel du CHU

En 2019, le directeur général, avec l'appui de la gouvernance, a souhaité instaurer une politique sociale ambitieuse qui commence à se concrétiser.



Michaël Galy, directeur général, a signé les contrats pour que plusieurs centaines d'agents passent de CDD en CDI.

Une action significative en matière de lutte contre l'emploi précaire

Le CHU recensait en 2018 un taux élevé de contractuels (plus de 25 %), en particulier sous contrats à durée déterminée.

Face à ce constat, l'établissement a souhaité engager dès 2019 une politique de sécurisation et de stabilisation de l'emploi, en particulier en direction des professionnels les plus précaires.

Cette décision a pu être envisagée au regard des résultats financiers de l'établissement ces cinq dernières années, atteints grâce à l'engagement de l'ensemble de la communauté hospitalière.

Les mesures déclinées, annoncées en avril 2019, ont pris deux formes.

D'une part, la transformation automatique des CDD en CDI, après trois années d'ancienneté, sans interruption de plus de 4 mois et sous réserve d'une évaluation professionnelle favorable.

D'autre part, l'accès au statut de fonctionnaire par l'organisation de concours à un rythme accru pour la période 2019-2021.

En pratique, en 2019, plus de 450 professionnels ont bénéficié d'un contrat à durée indéterminée, plus de 200 agents ont été mis en stage en vue d'être titularisés, et près de 200 agents ont été titularisés. En 2020, environ 400 agents seront mis en stage, en vue d'une titularisation.

Au total, sur la période 2019-2021, ce sont près de 1 400 situations qui seront concernées parmi les professionnels du CHU qui contribuent à l'accueil et à la qualité de la prise en charge des patients : les équipes soignantes, mais aussi les équipes administratives, techniques et logistiques.

Une politique sociale ambitieuse

Il s'agit d'une politique de ressources humaines particulièrement ambitieuse. Peu d'hôpitaux en France conduisent une politique d'une telle ampleur, qui représentera un coût annuel de l'ordre de 4 millions d'euros.

Ces actions, qui constituent des mesures d'équité, s'inscrivent dans une stratégie d'attractivité et de fidélisation des professionnels du CHU en complément des mesures d'attractivité déclinées au plan national.

Enfin, pour la première fois au CHU et dans une logique de transparence des règles de gestion, des temps d'information et d'échanges ont été mis en place ces derniers mois entre la DRH et les professionnels sous la forme de « Café RH » sur différentes thématiques (les concours, la formation...), et sur différents sites de l'établissement. Cette communication directe semble répondre aux attentes des professionnels, comme en témoigne la fréquentation enregistrée lors de ces rencontres. De nouvelles dates de rencontre seront proposées dans les mois à venir.

Il est rappelé que le CHU de Saint-Etienne, qui est le plus important employeur du département de la Loire avec plus de 7 580 personnes, reste un acteur de premier plan en la matière.



Zoom sur...

Bientôt une nouvelle application pour gérer le temps de travail

Dans quelques mois, le temps de travail au CHU sera géré par la nouvelle application Chronotime qui va remplacer progressivement Gestor, devenu obsolète. Cette nouvelle application devrait offrir une meilleure visibilité tant à l'encadrement qu'aux personnels et de nouvelles possibilités de gestion.



Un déploiement complexe

Cette nouvelle application implique un déploiement de grande envergure à l'échelle du CHU et la formation de tous les cadres. Un énorme travail a déjà été réalisé par **Séraphin Steve**, en charge de la gestion du temps de travail auprès de la direction des ressources humaines, **Gaëtan Royo**, à la direction du système d'information, et **le groupe de travail** afin de préparer le paramétrage de ce nouvel outil au plus près de la réalité des services. Le basculement de Gestor à Chronotime se fera sans double utilisation. En parallèle il va nécessiter la mise en place d'interfaces avec le logiciel RH. Sur ce projet, les établissements du GHT Loire vont donc être pilotes et les premiers à tester en conditions réelles ce nouvel outil avec une configuration GHT. Chronotime sera en phase de paramétrage et de test au cours du premier semestre 2020, après une présentation aux instances fin 2019. Le déploiement mensuel par secteur devrait démarrer à l'automne 2020 pour s'achever mi-2022 par les directions fonctionnelles.

Le temps de travail au CHU est géré depuis de nombreuses années par l'application « Gestor » qui est aujourd'hui dépassée. Elle ne peut plus évoluer et donc être adaptée à la nouvelle réglementation en matière de ressources humaines.

Depuis début 2017, une réflexion commune a été conduite dans notre établissement en lien avec le CH d'Annonay. Elle a abouti en février 2018 à un appel d'offres ouvert au GHT car plusieurs établissements étaient intéressés pour changer leur applicatif : les hôpitaux de Serrières, du Beaujolais Vert et d'Annonay.

C'est l'application Chronotime (de la société GFI) qui a été retenue en juillet 2018.

En parallèle un groupe de travail*, comprenant une vingtaine d'utilisateurs du CHU, a été mis en place afin de préparer le paramétrage et de personnaliser l'outil pour qu'il réponde aux besoins. La réflexion a porté sur plusieurs aspects : l'harmonisation des usages, la simplification de l'outil, la priorisation de ce qui est indispensable (plannings, modèles horaires) et le suivi de la gestion au quotidien.

De nouvelles fonctionnalités

Chronotime va permettre de développer trois nouveaux axes :

- Le paramétrage sera effectué en heures pour le temps de travail et les congés. Cela apportera de la souplesse et facilitera notamment la gestion des personnels à temps partiels. Pour le respect de la réglementation,

un double affichage en jours sera également présent.

- La gestion des astreintes sera intégrée. L'automatisation du modèle apportera un gain de temps, évitera la ressaisie des données et les risques d'erreurs potentiellement associés.

- Enfin, dans un souci de transparence, un portail agent sera mis en place dans un second temps. Chacun pourra accéder à son planning et ses compteurs (congés, RTT, évolution du reste à faire annuel...). Les demandes de congés pourront être également dématérialisées. Chronotime offrira des nouvelles fonctionnalités pour chaque utilisateur. En revanche, il nécessitera d'avoir une gestion régulière suivie par l'encadrement et entrainera parfois un changement de pratique professionnelle.

* Composition du groupe de travail

Secteur / Fonction	Titulaire	Suppléant
DRHRS	Séraphin STEVE	
DSI	Gaëtan ROYO	
DSI	Nicole LAUVERNAY	
DSI	Nathalie RAYNARD	
Cadre Supérieur de Santé	Arlette PEPIN	Christophe PENARD
Cadre Administratif de Pole	Béatrice MAINARD	Corinne GACHET
DRHRS	Maryline NOUVET	Sylvie VANET
Bloc / Anesthésie	Maryline MARESCAL	Mathieu GUIGNARD
Pôle CV / TEC	Céline MAURIN VIVIER	Naima DAKARI
Pôle DUA / DOCP2	Marie Louise MAURIN	
Pôle CMEE	Karine POMMIER	Solange MUNTIEL
Médico Technique	Maxime MARCOU	Gilles BLANC
Secteur Nuit	Nathalie CARROT	Christophe BAYOD
Pôle Gériatrie	Emmanuelle TARDY	
Psychiatrie	Nathalie RAFFIN	Vincent JOUBERT
Pôle MULTI	Sandrine MONDIERE	Aurélien CHENEVIER



Le CHU de Saint-Étienne certifié en score B

Après une visite initiale en octobre 2017, une visite de suivi en mars 2019, la Haute Autorité de Santé (HAS) nous a annoncé le 16 juillet dernier un complément de visite de suivi qui s'est déroulé les 1^{er} et 2 octobre 2019. Cette dernière visite concernait uniquement la thématique du respect des droits des patients.



Un rapport mentionnant une « maturité » exemplaire, mais aussi des écarts aux bonnes pratiques.

En effet, si les experts-visiteurs ont souligné « à chaud » le niveau d'implication des équipes de l'établissement sur le respect des droits des patients, il restait à valider leur appréciation dans le nouveau rapport. Le CHU a reçu le rapport final le 4 décembre dernier, mentionnant un niveau de maturité relatif au respect des droits des patients à 82 %, ce qui correspond à un score très favorable (au-dessus de la limite des 75 % actant que l'établissement a atteint les exigences de la HAS sur la thématique).

Sa rédaction est très détaillée et retranscrit de manière positive la qualité des soins donnés par les professionnels du CHU.

Cependant, il persiste quatre écarts qu'il conviendra de travailler dans les prochains mois :

- Persistance d'isolements ou contentions de patients en espaces non dédiés aux urgences psychiatriques contrairement aux recommandations HAS de 2017 (**non-conformité**)
- Insuffisante culture du signalement des événements indésirables et notamment des cas de maltraitance de patients par les professionnels de santé (**point sensible**)
- Conditions d'hébergement pas toujours respectueuses de la dignité et de l'intimité des patients sur les 3 sites du CHU avec persistance de chambres à plusieurs lits sans paravent ou certaines unités de soins avec une seule douche pour 27 patients hospitalisés (**non-conformité**)
- Patients de psychiatrie en hospitalisation libre pouvant être périodiquement hospitalisés en unité fermée par manque de place, contrairement aux recommandations HAS de 2017 (**non-conformité**)

Définition des écarts

Point sensible :

Écart le moins important qui n'entraîne pas de risque direct pour le patient ou les professionnels.

Non-conformité :

Écart significatif entraînant un risque direct pour le patient ou les professionnels ou de « rupture » du système d'amélioration

Non-conformité majeure :

Écart critique indiquant des faits ou manquements mettant en jeu la sécurité des patients ou des professionnels de manière grave et immédiate

Par ailleurs, une équipe de sept contrôleurs du CGLPL (Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté) a réalisé une visite inopinée dans les services de psychiatrie et des urgences adultes début décembre, faisant suite au contrôle initial de janvier 2018. Si le rapport définitif est attendu dans les prochains mois, Adeline Hazan, contrôleure générale, a souligné, lors de la séance de restitution, les progrès accomplis par l'établissement tout en considérant qu'il restait encore un travail conséquent à fournir pour répondre aux exigences légales et aux recommandations HAS.

La direction et la présidence de la CME du CHU de Saint-Étienne tiennent à remercier une nouvelle fois très sincèrement chacune et chacun d'entre vous pour son engagement à améliorer au quotidien les soins donnés aux patients, dans le respect de leurs droits.



Les incivilités à l'hôpital, un manque de respect d'autrui

Jérôme Rolland, responsable du service Sécurité

Comme dans la société civile, l'hôpital n'est pas épargné par les incivilités qui ne cessent de croître. Il est important de les identifier pour mieux les prévenir et les combattre.

Au premier chef, les incivilités sociales dégradent les relations humaines à travers des comportements inadaptés et irrespectueux : impolitesse, agressivité, perturbations sonores (bruits, klaxon...), non-respect des règles de visite ou d'accès aux bâtiments et parkings.

Les incivilités matérielles se traduisent par une détérioration de l'environnement : dégradation des murs, portes, barrières, vols en tout genre, vandalisme, graffitis, déchets laissés à même le sol.

Ces incivilités ne sont pas uniquement l'apanage des usagers du CHU. Les comportements de certains agents mettent à mal le service public. Cela commence par le non-respect de l'interdiction de fumer et l'abandon de mégots de cigarette aux abords des bâtiments. Les accès aux sites et le stationnement du CHU, répondent à des règles qui ne sont pas toujours respectées. Rappelons que certains parkings, comme le P5, disposent de **places réservées exclusivement aux personnes à mobilité réduite** et qu'en aucun cas elles ne doivent être occupées par des personnels valides.

Tous les agents et usagers doivent se conformer au règlement intérieur du CHU (disponible sur le site intranet). Le non-respect de ces dispositions peut constituer une faute grave.

Les règles de savoir-vivre doivent être respectées, elles ont été mises en place pour rendre possible le « vivre ensemble » dans le respect de chacun.



Les mégots sont éteints à même le mur.

Des mains désinfectées... des infections évitées

80% des microbes se transmettent par les mains.

La friction hydro-alcoolique, permet de désinfecter la peau en éliminant les micro-organismes à risque de transmission.

Pour lutter contre l'infection, une friction au bon moment c'est :

- Avant le contact avec un patient
- Au cours des soins (avant un geste aseptique, au retrait des gants...)
- Après le contact avec un patient ou son environnement

3 moments clés pour une hygiène des mains par tous, pour tous.

Contact : Unité de Gestion du Risque Infectieux (UGRI)
04 77 82 88 26 / 428 826 (en interne)



De l'activité physique en onco-hématologie pédiatrique

Grâce aux dons de plusieurs associations* œuvrant pour les enfants hospitalisés, le Fonds des Hôpitaux Publics du GHT Loire a mis en place des séances d'activité physique adaptée dans le service d'Onco-Hématologie pédiatrique, dirigé par le Pr Jean-Louis Stéphan.

Typhaine, licenciée en sciences et techniques des activités physiques et sportives adaptées, se rend dans le service trois fois par semaine, à raison d'une journée et de deux après-midi. Elle intervient principalement dans les chambres des jeunes patients et, parfois, le couloir se transforme en terrain de jeu. Les activités sont très variées : football, basket, fit ball, fléchettes, babyfoot, bowling, haltères, vélo d'appartement... Elles permettent aux enfants de travailler l'équilibre, le renforcement musculaire ou le cardio-training. Typhaine explique que chez les plus petits, l'activité physique passe principalement par le jeu. « Je m'adapte aux envies de chaque enfant et leur propose un programme personnalisé en lien avec l'équipe du service », précise-t-elle. La fatigue de chacun est également prise en compte et les séances durent de 10 à 30 minutes. Les

jeunes patients apprécient ses visites et les séances ont un réel bienfait sur leur état général, tant physique que psychologique. Les bénéfices du sport sont aujourd'hui largement reconnus pendant et après les traitements du cancer, même chez l'enfant.

* « Association Philanthropique de Parents d'Enfants Leucémiques et autres cancers » (APPEL), « D'un papillon à une étoile », « Le Père-Noël du Lundi », « Mon rêve mon espoir », « Les Kiwanis 42 », « Rêve d'ado », « Brins de soleil », « Rotary club d'Yssingeaux » et « Les lucioles s'allument »

Le Fonds des Hôpitaux Publics du GHT Loire soutient diverses initiatives en faveur d'une meilleure prise en charge du patient.

Contact : 04 77 82 80 01
www.fonds-hopitauxpublics-ghtloire.fr



L'activité physique est un moment de détente très apprécié !

Un robot de téléprésence pour rompre l'isolement des jeunes patients

Depuis le mois de septembre, le service d'Onco-Hématologie pédiatrique dispose d'un robot de téléprésence. Ce premier équipement, financé par l'Association Philanthropique de Parents d'Enfants Leucémiques et autres cancers (APPEL), a pour objectif de rompre l'isolement entre l'enfant hospitalisé et ses proches.



L'association APPEL a bénéficié de la générosité de deux partenaires : l'association « Violay en rose » et « La ronde des pâquerettes de Coubron ».

La prise en charge des enfants et adolescents souffrant de cancers ou d'hémopathies malignes nécessite parfois de longues périodes d'isolement en chambre stérile. Le jeune patient est alors coupé de son milieu familial, amical et scolaire. Seul un nombre restreint de personnes peut lui rendre visite.

Le robot de téléprésence constitue un moyen efficace de maintenir le lien social entre le jeune hospitalisé et ses proches, notamment la fratrie.

L'attribution du robot de téléprésence répond à différents critères fixés par l'équipe soignante. A distance, depuis sa chambre d'hôpital, le jeune patient le pilote, grâce aux touches de son clavier ou d'un joy stick, et se déplace chez ses parents comme s'il était sur place. Les robots de téléprésence sont utilisés dans plusieurs hôpitaux et leur usage bénéfique a pu être mesuré, notamment sur l'état psychologique de l'enfant qui contribue à sa guérison.

Très impliquée aux côtés de l'équipe du service d'Onco-Hématologie pédiatrique, l'association APPEL apporte un soutien aux familles et contribue à améliorer le quotidien des jeunes patients.
Contact : 04 77 30 95 25



FIMOUV, une étude pour aider les patients fibromyalgiques

Dr David Hupin, unité de Médecine du Sport – service de Physiologie clinique et de l'exercice

Depuis novembre 2018 et pendant trois ans, l'unité de Myologie, en lien avec plusieurs services du CHU, conduit une étude – intitulée from intent to move FIMOUV - sur des patients fibromyalgiques. Elle a pour objectif de mettre en place un parcours patient optimal au sein du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Loire. Elle fait la part belle à l'activité physique adaptée.



L'activité physique fortement recommandée

Les patients souffrant d'un syndrome fibromyalgique décrivent une combinaison variable de symptômes centrés autour d'une asthénie, de douleurs musculo-squelettiques et de troubles du sommeil. Le délai moyen entre l'apparition des symptômes et le diagnostic est très long (plus de 5 ans), et conduit parfois les patients à des années d'errance médicale, voire à une défiance vis-à-vis du corps médical, génératrice d'un auto-entretien des symptômes.

Cet auto-entretien peut être favorisé par le déconditionnement musculaire, conséquence d'une activité physique fortement diminuée en raison des douleurs et comportant des périodes de repos prolongé. Il est souvent proposé des thérapies médicamenteuses (antalgiques et/ou psychotropes) ; malheureusement celles-ci s'avèrent peu efficaces et ne sont pas dénuées d'effets indésirables.

Ainsi, il paraît fondamental de s'orienter vers d'autres approches non médicamenteuses. Parmi elles, l'activité physique adaptée (APA) est une approche recommandée à l'appui de nombreuses études conduites sur le sujet. **La question reste toutefois de savoir si de simples**

conseils de reprise d'activité physique suffisent (APA en autonomie à domicile, pratique clinique habituelle) ou s'il ne faudrait pas optimiser la prise en charge par une activité physique encadrée.

Un parcours patient optimal

Afin de mettre en place un parcours patient optimal au sein du GHT Loire, le groupe de travail constitué de médecins de différentes spécialités du CHU a estimé important de réaliser **une étude randomisée évaluant l'efficacité d'une organisation de soins associant une intervention d'APA encadrée (initiation hospitalière d'un mois coordonnée par Claire Colas, enseignante en APA, puis relais en ville de deux mois), en la comparant à la pratique clinique habituelle (APA en autonomie à domicile).** Dans les deux cas, l'activité physique est associée à des séances d'éducation thérapeutique du patient (ETP) comprenant des entretiens motivationnels, coordonnés par Marie-Pierre Vericel, infirmière en éducation thérapeutique. Pendant un mois, les patients bénéficient de quatre séances d'ETP portant sur la connaissance de la maladie (Dr Julie Goutte, service

de Médecine interne), la compatibilité avec l'activité professionnelle (Pr Luc Fontana, service de Santé au travail), l'importance de l'activité physique (Marie-Pierre Vericel et Claire Colas, unité de Myologie) et les méthodes alternatives et le suivi psychologique (Jessica Manzanares, Centre d'évaluation et de traitement de la douleur). **La pérennisation de la modification du mode de vie** des patients fibromyalgiques sera évaluée à un an.

Un projet original

L'originalité de ce projet est d'associer :

- Une infirmière diplômée d'état à une enseignante en activité physique adaptée formées à l'ETP afin d'identifier les freins et les leviers aux modifications du mode de vie puis de guider l'entretien motivationnel.
- Le médecin généraliste à la prise de décision et à l'orientation de son patient au cours d'une réunion de concertation pluridisciplinaire avec l'équipe hospitalière. Pour information le syndrome fibromyalgique concerne 5 % de la patientèle d'un médecin généraliste.
- Les partenaires extérieurs tels que les dispositifs d'accompagnement vers la pratique d'activités physiques adaptées de la Loire (DAPAP-42) et de la Haute-Loire (DAPAP-43) qui proposent, via les clubs sportifs locaux, une prise en charge encadrée des patients fibromyalgiques.



Quand la fatigue neuromusculaire dévoile ses secrets...

Pr Léonard Féasson, responsable de l'unité de Myologie – service de Physiologie clinique et de l'exercice

Depuis une quinzaine d'années le CHU est le promoteur de projets de recherche clinique centrés sur la fatigue neuromusculaire, coordonnés par le Pr Guillaume Millet et le Pr Léonard Féasson. L'équipe de l'Unité de Recherche Clinique Innovation et Pharmacologie (URCIP) accompagne ces travaux réalisés dans le service de Physiologie clinique et de l'exercice associé au Laboratoire inter-universitaire de Biologie de la Motricité (LIBM) de l'Université Jean Monnet.



Les mécanismes de la fatigue sur de très longues distances

Les ultra-trailers, pratiquant la course à pied sur de très longues distances, constituent des modèles de choix pour appréhender les mécanismes intimes de la fatigue, qui enrayent progressivement les systèmes nerveux et musculaires lors de l'effort prolongé. En 2007, au sein des unités de Myologie et de Médecine du Sport, une première étude portant sur 14 coureurs relevant le défi d'une course de 24 h sur tapis roulant, avait permis d'identifier les facteurs de performance distinguant ces athlètes, mais aussi des paramètres périphériques (musculaires) et centraux (depuis le cerveau jusqu'à la jonction neuromusculaire) de leur fatigue.

Dans la foulée, une autre étude montrait que le temps de réaction et la perception de la fatigue sont notablement perturbés par la privation d'une nuit de sommeil. En revanche, la baisse de performance qui en découle n'est pas directement attribuable à la fatigue des muscles ou du système nerveux moteur.

Les femmes plus résistantes que les hommes ?

Cette équipe a poursuivi ses recherches au cœur même de l'action, lors des éditions 2009 et 2012 de l'Ultra-Trail du Mont-Blanc (UTMB®). Ces études ont notamment montré que bien au-delà de l'effet sur les muscles ou sur l'organisme entier, la fatigue mesurée chez les coureurs avait un impact majeur sur le système nerveux, leur permettant peut-être de se prémunir d'un état de fatigue extrême. A cette occasion, une première analyse des différences entre les sexes avait aussi montré que la fatigue des mollets et la perte de force des quadriceps, étaient moindres chez les femmes comparativement aux hommes après 110 km de course.

C'est à l'Institut Régional de Médecine et d'Ingénierie du Sport (IRMIS) sur le Campus de la Faculté de Médecine, que le service de Physiologie clinique et de l'exercice et le LIBM ont accueilli cette année, 78 femmes et hommes ultra-endurant(e)s pour des tests de familiarisation et des mesures de la capacité physique,

L'activité physique un outil contre la fatigue

La chaire ActiFS a vu le jour à l'automne 2018 à l'Université Jean Monnet. Consolidée par le Fellowship IDEXLYON obtenu par le Pr Millet, elle a pour but d'améliorer les connaissances sur la fatigue aiguë et la fatigue chronique. Sur ce dernier thème, les services de Neurologie et de Réanimation du CHU sont associés à des travaux réalisés chez des patients souffrant de sclérose en plaques ou d'une fatigue post-réanimation. En partenariat avec le CHU, la chaire ActiFS vise également à promouvoir l'activité physique comme outil thérapeutique.

avant de les retrouver à l'École Nationale de Ski et d'Alpinisme de Chamonix où l'équipe s'est installée fin août à l'occasion de l'édition UTMB® 2019. L'objectif de cette nouvelle étude, en plus de vérifier et d'étayer les précédents résultats, est d'avoir une meilleure compréhension des répercussions physiologiques de l'ultra-marathon en montagne en fonction du sexe et pour 5 distances de course différentes : 40, 55, 101, 147 et 171 km.



La chirurgie du genou robotisée au CHU, une technique innovante et attractive

Pr Rémi Philpott, chirurgien orthopédique – service de Traumatologie - Orthopédie

Le CHU a doté en novembre dernier le service de Traumatologie – Orthopédie d'un tout nouveau robot chirurgical : le robot Mako®. Cet équipement de pointe, unique en région Auvergne-Rhône-Alpes, permet l'implantation robotisée, avec une ultra-précision, de prothèses totales et partielles de genoux. Un gain de sécurité pour le patient.



L'achat du robot a été accompagné à hauteur de 700 000 € par l'Agence Régionale de Santé. Saint-Étienne est le 2^{ème} CHU de France à disposer de cet équipement.

Une technologie alliant robotisation et navigation au service de tous les patients

Le robot Mako® utilise une technique associant une planification tridimensionnelle préopératoire basée sur un scanner, une intégration de ces données spécifiques au patient durant le geste opératoire par un ingénieur dédié et un bras robotisé appliquant la programmation désirée et adaptée aux caractéristiques anatomiques précises du patient. Cette technique robotisée est utilisée aux États-Unis depuis 10 ans, la France ayant beaucoup de retard dans ce domaine. Elle s'adresse à tous les patients devant bénéficier d'une prothèse totale ou partielle du genou. Les chirurgiens du GHT pourront également y avoir accès après certification.

De nombreux avantages pour les patients

Plusieurs études ont montré l'intérêt du robot Mako® pour la **diminution des douleurs postopératoires** immédiates mais aussi dans les six premiers mois après la chirurgie. **La consommation d'antalgiques est également moindre.** La diminution des antalgiques morphiniques, en particulier, est un point clef dans la gestion post-opératoire. Les risques liés à cette consommation sont restreints et notamment les complications respiratoires fréquentes en cas de surdosage. Cela participe **au confort du patient qui bénéficie plus rapidement d'une rééducation de qualité sans douleur.** Enfin **la sortie de l'hôpital est plus précoce** et intervient **dans de meilleures conditions.**

Par ailleurs, l'utilisation de la technique robotisée Mako® restreint la lésion des tissus, ce qui diminue significativement les saignements post-opératoires et per-opératoires.

Les études randomisées comparatives rapportent des taux de saignement et des chutes du taux d'hémoglobine plus faibles avec le robot Mako®.

Cela évite des thérapeutiques annexes visant à supplémer en fer les patients et limite les risques cardiaques consécutifs à cette anémie brutale. Les patients ne ressentent plus les signes généraux d'une anémie post-opératoire.

Ces améliorations contribuent à un départ précoce en centre de rééducation ou à domicile après la chirurgie.

Positionnement et survie à long terme des implants améliorés

L'utilisation du robot Mako®, associée à une planification 3D, permet une précision de l'ordre de 0,2° dans les coupes osseuses, soit une précision de pose extrêmement fine. Elle est très reproductible et permet de limiter le plus possible le facteur humain lors de la mise en place de la prothèse.

L'ensemble des publications montre que la précision du geste et donc le bon positionnement des implants constituent un facteur essentiel dans la durée de vie de la prothèse. En effet, une erreur d'axe post-opératoire supérieure à 3° engendre de facto une usure asymétrique des implants et un descellement précoce de ces derniers. Tout moyen permettant d'améliorer le positionnement des implants, dont la qualité a pourtant beaucoup évolué, est directement lié à leur survie à long terme.

Le robot Mako® est le meilleur moyen actuellement de positionner de manière fiable et reproductible les implants. La durée opératoire s'en trouve également diminuée.

La direction des relations avec les usagers

Depuis la loi du 2 janvier 2002, dite loi Kouchner, les pouvoirs publics entendent promouvoir les droits des usagers du système de santé.

La mise en œuvre de ces droits a poussé les hôpitaux à se doter progressivement de directions en charge de cette mission. Au CHU, la direction des relations avec les usagers y travaille quotidiennement, aux côtés des autres acteurs de ces droits, et en interface avec l'ensemble des services de l'établissement.

La loi KOUCHNER compte au nombre des lois qui ont fait date de par leurs implications pour l'ensemble des citoyens, et qui sont le fruit d'une élaboration largement concertée. Cette loi contient de très nombreuses dispositions visant à promouvoir la qualité du système de santé ; elle a notamment posé la notion de droit des malades, et instauré :

- l'amélioration de la représentation des usagers au sein des hôpitaux,
- le droit des malades à accéder directement à leur dossier médical,
- le principe d'une indemnisation facilitée en cas d'accident médical sans faute.



De gauche à droite : Quentin FRANCIA, attaché d'administration, et Julien KEUNEBROEK, directeur adjoint.

Les usagers se sont progressivement appropriés ces droits et sollicitent de plus en plus les hôpitaux afin de les faire valoir. La mission principale de la direction des relations avec les usagers est de les accompagner dans cette démarche.

En pratique, la réalisation de cette mission passe par :

- la communication des dossiers patients,
- la réponse aux réclamations des usagers ou de leurs proches,
- le suivi des dossiers contentieux,
- l'animation de la commission des usagers (CDU).

Près de 2 000 demandes de dossiers médicaux en 2018

Par principe, tout patient peut demander son dossier médical. La transmission de ce dossier répond toutefois à un certain nombre de règles.

Lorsqu'un patient réclame l'accès à son dossier, il doit adresser sa demande par écrit à la direction, qui procède à certaines vérifications (identité du demandeur...) avant de demander au(x) service(s) concer-

né(s) de produire des copies papier. Les imageries sont gravées sur CD-Rom. La reproduction du dossier est facturée au patient.

Le dossier peut également être consulté, après le décès d'un patient, par ses ayants-droit, c'est-à-dire ses héritiers. La loi encadre les conditions d'accès, car le secret médical ne s'éteint pas avec le décès. Pour pouvoir accéder à la partie du dossier, l'ayant-droit doit motiver sa demande ; trois raisons peuvent être avancées : connaître les causes de la mort, faire valoir un droit, défendre la mémoire.

Le volume des demandes reçues est en augmentation constante. En 2018, près de 2 000 demandes ont été traitées. A ces chiffres s'ajoutent les demandes de dossiers provenant de la justice, qui peut saisir un dossier médical dans le cadre d'une réquisition ou d'une commission rogatoire, ainsi que les demandes de copies de dossiers émanant des assureurs dans le cadre des procédures d'indemnisation.

Ces missions sont assurées par une équipe composée d'un attaché d'administration et d'adjoints administratifs mutualisés

avec le secrétariat de la direction générale, cette équipe étant directement rattachée au cabinet de la direction générale.

Une réponse individualisée pour chaque réclamation

Les motifs de réclamations sont divers. Cela va de l'expression d'un mécontentement quant aux prestations hôtelières, à la réclamation d'une indemnisation pour un préjudice découlant d'une prise en charge, en passant par des difficultés relationnelles ou des pertes de prothèses dentaires ou auditives.

Le nombre de ces réclamations, en augmentation régulière, est actuellement d'environ 300 par an.

Chacune de ces réclamations fait l'objet d'un traitement individuel, qui commence traditionnellement par une prise de contact, généralement par écrit, avec le ou les services concernés, et fera l'objet d'une réponse spécifique. Le délai de traitement moyen est d'une quarantaine de jours, mais ce chiffre recouvre une grande diversité de situations en fonction de la complexité du dossier.



La direction des relations avec les usagers

En tout état de cause, l'objet de la réponse est d'apporter des éléments d'explication aux patients, de les informer sur leurs droits et sur les voies de recours, et le cas échéant de les accompagner dans la réparation du préjudice dont ils peuvent s'estimer victime, en lien avec l'assureur de l'établissement.

Il est également proposé aux plaignants de rencontrer un médiateur médical ou non médical. La fonction de ce médiateur est de les écouter, les accompagner dans leurs réflexions et d'essayer de rétablir une relation de confiance entre l'établissement et eux.

Même issu du CHU, le médiateur exerce sa fonction avec un souci de neutralité et d'impartialité.

Les usagers ont leur commission spécifique : la CDU

Composée d'un représentant du directeur général, de représentants de la direction des soins et de la Commission Médicale d'Établissement (CME), de représentants des usagers, des médiateurs, elle examine au moins une fois par trimestre et chaque fois que nécessaire les réclamations adressées à l'hôpital par les usagers et le cas échéant, les informe sur les voies de conciliation et de recours. Elle peut, si elle le juge utile, rencontrer l'auteur d'une réclamation.

Le représentant des usagers, membre de la commission, peut accompagner l'utilisateur et les siens dans sa réclamation, y compris lors de la rencontre avec le médiateur.

La CDU est consultée et formule des avis et propositions sur la politique d'accueil et de prise en charge des personnes malades et de leurs proches.

Le bureau des relations avec les usagers, installé près de la direction générale, est composé de :

- Julien KEUNEBROEK, directeur adjoint
- Quentin FRANCIA, attaché d'administration
- Alicia CAPARROS et Aurélie VÉGAS, adjointes administratives



d'expérience au CHU, j'éprouve une vraie motivation à pouvoir prodiguer aux demandeurs, dans des conditions plus adaptées, un temps et une écoute que les praticiens en exercice n'ont que peu ou pas les moyens de fournir, du fait de leur agenda, ou lors de situations devenues complexes ou conflictuelles.

Cela dit, c'est aussi un challenge personnel que de succéder à mes illustres prédécesseurs, le Pr Patrice QUENEAU et le Pr Christian AUBOYER, qui m'ont suggéré de m'engager dans cette voie. »

Questions au Dr Guy-François JOMAIN

Le Dr JOMAIN est, avec le Dr Isabelle RAYET, l'un des deux médiateurs médicaux de l'établissement nommés en 2019.

Pourquoi avez-vous souhaité devenir médecin médiateur ?

« J'ai une appétence ancienne pour les questions médico-légales, qui m'a notamment amené à valider les diplômes universitaires de réparation juridique du dommage corporel et d'aptitude à l'expertise. Plus fondamentalement, tant mon parcours

professionnel, avec l'expérience humaine dense et riche de la coordination des prélèvements d'organes que j'ai exercée dans les années 90, que personnel (un crash d'hélicoptère m'a fait passer « de l'autre côté de la barrière » pendant 18 mois) m'ont amené naturellement vers cette fonction.

C'est l'aboutissement d'un parcours finalement assez cohérent ! Après 47 années

Comment se déroule une médiation, en pratique ?

« La première règle est de réagir au plus vite, dès que la demande arrive.

Il n'existe pas de règles formelles. Selon les premiers contacts, les premières impressions, l'urgence et l'importance de la demande, un contact est pris au plus vite avec les demandeurs, par tous les moyens pour préciser leur requête et convenir des suites. Suit un temps de préparation : collecte des informations, accès au dossier médical avec l'aval du patient et ses ayants droits, entretien avec les confrères ou services concernés. En accord avec l'Ordre des Mé-



La direction des relations avec les usagers

decins, une procédure simplifiée permet au patient ou aux proches d'autoriser l'accès au dossier médical directement par le médiateur. La suite la plus typique est une entrevue entre les parties. Le médiateur n'est ni arbitre, ni expert, encore moins juge ou avocat. Son rôle est de permettre une rencontre. Elles sont souvent longues, denses, pleines d'émotions, et permettent d'informer et de clarifier au mieux les situations faisant problème.

L'enjeu est de recueillir les sentiments de chacun, d'informer sur les droits et voies de recours et d'envisager les suites procédurales à venir, quand la médiation ne suffit pas à elle seule, et d'en assurer un suivi. Mais la définition de la médiation, c'est de trouver l'issue la plus équitable, celle qui préserve aussi la tranquillité d'esprit et la santé de celles et ceux qui souffrent encore ou ont été éprouvés. »

Est-ce que vous pensez que si vous aviez occupé cette fonction plus tôt dans votre carrière, cela aurait influencé votre manière d'exercer votre profession ?

« Au SAMU, l'affectif, de manière inexplicable, vient se glisser parfois dans une pratique dictée par la nécessité de l'urgence, du temps compté, et de la contrainte technique qui ne laissent souvent que peu de place à l'humanité et à l'empathie. Autant des moments inoubliables demeurent, autant j'ai le plus souvent fait passer l'efficacité au premier plan, avec de surcroît un souci d'exigence et une concentration dans l'instant qui m'ont le plus souvent assez peu poussé vers l'autre, sauf exception... »

La coordination des prélèvements d'organes m'avait fait mieux appréhender cet « après » le drame, cette intensité de l'humain et des sentiments, face à la mort cérébrale, avant sa forme définitive.

Alors je vous répondrais sans doute « oui », j'aurais sans doute adouci et humanisé une pratique qui reste nécessairement « pressée » et très technique. Mais ce sont sans doute plutôt l'expérience et la maturité liée à l'âge qui conduisent vers plus d'empathie dans l'exercice de notre métier. La médiation en recueille le fruit. »

Les représentants des usagers, des bénévoles investis au service des usagers



De gauche à droite : Annick Ninotta, Isabelle Braud, Jacqueline Berchoux et Robert Bianchin, représentants des usagers au CHU.

Consacrée par la loi du 4 mars 2002, la participation des usagers se traduit par une représentativité au sein d'instances hospitalières. Cette désignation se fait par la nomination de plusieurs représentants, agissant au sein d'associations où l'intérêt porté auprès des usagers est avéré. Ainsi dans chaque établissement de santé, ces représentants œuvrent au quotidien pour faire valoir les droits des usagers.

Issus du monde associatif, ces bénévoles se sont portés candidats auprès de l'Agence Régionale de Santé qui, après examen de leur candidature, les nomment en qualité de représentants des usagers pour un mandat de trois ans. Ils ont pour rôle de défendre et veiller au respect des droits des usagers du système de santé. Leur mission est de contribuer à l'amélioration de la vie quotidienne des patients, des personnes âgées, et/ou en situation de handicap. Par ailleurs, les représentants des usagers participent pleinement à l'élaboration des orientations en santé et prennent part au nom de tous les usagers à différentes instances du CHU. En outre, ils doivent suivre des formations et participent, au CHU, à des groupes de travail et des enquêtes dans l'optique d'optimiser le séjour des patients. Ils ont été, notamment, associés à la signalétique.

Les représentants des usagers au CHU de Saint-Étienne

Pour les contacter :
representantsdesusagers@chuse.fr

Isabelle BRAUD
06 14 11 59 14
ARM 42 – Association des Retraités Militaires de la Loire

Jacqueline BERCHOUX
06 25 36 59 13
VMEH 42 – Visite des Malades en Établissements Hospitaliers de la Loire

Robert BIANCHIN
07 86 32 48 14
FNATH – Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés

Annick NINOTTA
06 51 54 67 12
La Ligue contre le Cancer



Chez nos voisins

Roanne Table Ouverte : une étape culturelle et culinaire à ne pas manquer, également au CH de Roanne !



Le Concept Roanne Table Ouverte (RTO)

Le Festival RTO a été inauguré en 2003 et a fêté sa 17^{ème} édition au cours du mois d'octobre 2019. Il associe à la fois l'art et la culture, la gastronomie et de nombreux artistes qui se produisent dans les différents lieux du Roannais tels que restaurants, théâtre, conservatoire... Celui-ci se déroule traditionnellement en octobre. Il débute par une soirée dégustation aux Halles Diderot et se termine par une soirée de clôture au Scarabée de Riorges, salle multi-spectacle de l'agglomération roannaise.

RTO associe le savoir-faire de professionnels reconnus et valorise les différents produits locaux tout en participant à la découverte du territoire.

Menu 2019 :

Dariole de légumes
coulis de poivron

Sandre sauce au vin rouge
de la côte roannaise

Ecrasée de pommes de terre

Bleu d'auvergne

Forêt noire revisitée



Les incontournables de Roanne Table Ouverte

Plusieurs événements jalonnent le festival RTO qui sont à découvrir sur un site internet dédié :

www.roannetableouverte.com.

A titre d'exemple, peuvent être cités :

• La soirée de dégustation aux Halles Diderot

Cette soirée est marquée par la présence de plusieurs meilleurs ouvriers de France autour de différentes dégustations dans un lieu emblématique de Roanne qui valorise les métiers de bouche.

• La soirée de clôture

Plusieurs chefs des tables roannaises concoctent des plats servis lors d'une soirée musicale et rythmée.

• Les ateliers de cuisine

Les amateurs et passionnés de cuisine ont la possibilité de suivre des cours animés par des chefs des tables roannaises.

• Les dîners dans le noir

Un concept, lancé en 2015, propose de découvrir et déguster un menu les yeux bandés.

Le Centre Hospitalier de Roanne, partenaire de RTO

L'hôpital de Roanne, en sa qualité d'acteur institutionnel, ne pouvait manquer cet événement. Les personnels de la cuisine centrale participent ainsi depuis 15 ans à ce festival en proposant aux patients un menu gastronomique élaboré et concocté avec des chefs et pâtisseries des tables roannaises. Une dizaine de chefs se sont déjà succédés dont certains étoilés comme La Maison Troisgros.

Dès 6 heures du matin, le 16 octobre dernier, les chefs Loïc Vaillant du Bel'vue, Frédéric Stalport de Ma chaumière et Dominique Pilati de la pâtisserie Pilati ont participé à la confection des plats avec les personnels de la cuisine centrale. Le lendemain, les patients, les personnels et les étudiants ont eu le plaisir de les déguster.





VOTRE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

À PARTIR DE 9,99€ PAR MOIS*

INCLUANT VOS INDEMNITÉS EN CAS D'ARRÊT DE TRAVAIL
ET DES SERVICES ADAPTÉS À VOS BESOINS

Découvrez **MNH EVOLYA 1**, la nouvelle garantie santé responsable, pensée pour vous, hospitaliers, incluant le 100% santé et des services pour prendre soin de vous : conseils gestes et postures, prévention des TMS, gestion du stress, assistance en cas d'hospitalisation, etc.

Pour en savoir plus :

Siham Ahkaf, conseillère MNH, **06 45 58 78 35**, siham.ahkaf@mnh.fr



La Mutuelle des hospitaliers,
au service des professionnels de santé

WWW.MNH.FR



*POUR UN ACTIF ÂGÉ DE 18 ANS AYANT SOUSCRIT AU CONTRAT MNH EVOLYA PRIMO
MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS ET DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL - 331, AVENUE D'ANTIBES - 45213 MONTARGIS CEDEX. LA MNH ET MNH PRÉVOYANCE SONT DEUX MUTUELLES
RÉGIES PAR LES DISPOSITIONS DU LIVRE II DU CODE DE LA MUTUALITÉ, IMMATRICULÉES AU RÉPERTOIRE SIRENE SOUS LES NUMÉROS SIREN 775 606 361 POUR LA MNH ET 484 436 811 POUR MNH PRÉVOYANCE.
OCTOBRE 2019 - DOCUMENTATION À CARACTÈRE PUBLICITAIRE NON CONTRACTUELLE.

LA RÉUSSITE EST EN VOUS



Fonctionnaires hospitaliers,
profitez de tous les avantages que nous
vous avons réservés !

www.bpaura.net/casden/



**BANQUE
POPULAIRE**
AUVERGNE RHÔNE ALPES

